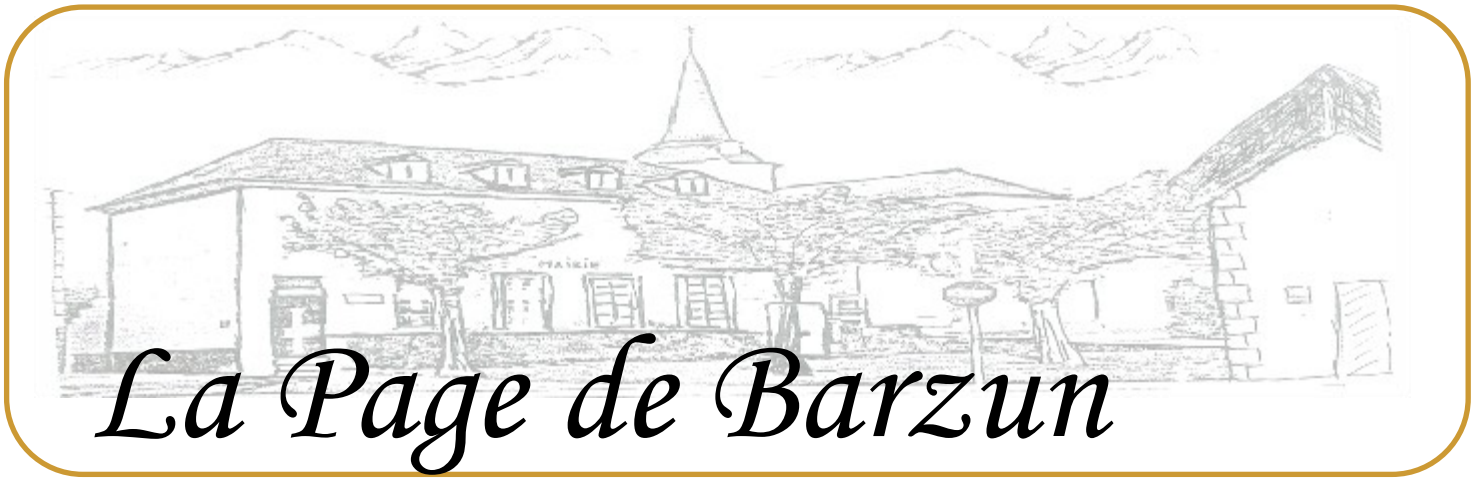

# La Page de Barzun

Le bulletin d'informations de votre commune

## LE MOT DU MAIRE

Voilà 4 ans que notre équipe municipale en place travaille dans l'intérêt du village. Nous ne manquons pas de sujets d'activités comme de directives venues de nos dirigeants départementaux, régionaux et nationaux.

Voici plus d'un an que nous sommes réunis dans la nouvelle Communauté de Communes Nord Est Béarn (CCNEB) et l'on ne peut pas dire que les rencontres des 74 communes comme les réunions à 99 personnes améliorent l'efficacité. Le 21 juin dernier tous ces élus ont tenu une réunion de Conseil Communautaire à Barzun dans la magnifique salle polyvalente aux couleurs du sport barzunais qui s'y pratique. Je suis fier d'avoir montré qu'une commune de notre taille pouvait disposer des équipements sportifs (trinquet et salle) et d'un espace autour de la mairie bien mis en valeur. Pour notre commune, la future suppression de la Taxe d'Habitation (30% cette année pour certains d'entre nous) nous enlève une autonomie financière et fiscale même si une compensation sera faite en espérant qu'elle soit pérenne.
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se prépare avec la CCNEB et son cabinet d'études. Notre Carte Communale actuelle sera « rabotée » et revue tous les 10 ans avec le PLUi. (lire article de ce journal).

**La commune n'a plus le droit d'utiliser du désherbant pour nos rues. Un appareil lance flamme n'est pas efficace car il faut y revenir tous les 3 ou 4 jours. Donc si chacun d'entre nous nettoyait et arrachait des herbes devant son domicile (comme beaucoup le font déjà), ce serait un bon geste citoyen appréciable. En tout cas merci d'avance !**

La création de lieux ou espaces pour les jeunes avec une aire de jeux pour les petits et leurs nounous ou parents est créée derrière la mairie et les ados pourront se divertir dans la cour de la salle polyvalente et dans le nouveau terrain que nous aménagerons situé le long du Trinquet.

***A ce sujet je demande aux parents de bien mettre en garde leurs enfants qui jouent dans les lieux de rencontre au centre bourg de bien vouloir respecter ces endroits, le matériel, éviter les cris, de ne pas jouer au foot sur la route en jonglant même avec les voitures qui circulent, de respecter le dolmen et l'église comme indiqué sur le panneau situé à l'entrée de l'espace –église :***

***« LIEU DE RECUEILLEMENT. SILENCE. MERCI ! »***

Je veux ici féliciter le club de hand-ball ''EBHB'' labellisé par la Ligue Nouvelle Aquitaine Hand Ball ainsi que l'équipe Séniors filles (et les coaches) finaliste départementale contre Bruges. Un grand merci aux deux co-présidents Michèle Couret et Jean-Louis Laborde qui ont cédé leurs fonctions aux 2 nouveaux co-présidents Elodie Lacôte et René Millet que je félicite vivement et à qui je souhaite une bonne saison sportive et managériale.

J'espère que nos jeunes auront réussi leur année scolaire et le soleil revenant, avec toute l'équipe municipale je vous souhaite un bel été et vous dis à bientôt en ayant une pensée particulière pour ceux qui sont seuls ou souffrants.
Bonnes vacances.

**Le Maire**
Maurice Minvielle

## SOMMAIRE


Page 2 : Retour en images
Page 3 : Intercommunalité
Page 4 : Informations municipales
Page 8 : Informations barzunaises
Page 9 : Le coin des associations
Page 12 : Calendrier collecte déchets

# RETOUR EN IMAGES

**Retrouvez sur notre site Internet www.barzun.fr toute l'actualité de la commune**

# INFORMATIONS CCNEB

## PLUi

La CCNEB a pris la compétence « Plan Local Urbanisme Intercommunal ou PLUI ». De ce fait notre commune qui était gérée du point de vue urbanisme par une carte communale (qui donnait les surfaces et terrains constructibles), comme toutes les communes voisines de l'ex CCOG, va être soumise à une baisse des surfaces constructibles comme l'impose la Loi, les Décrets, le SCOT, etc…

Un cabinet d'étude (ARTELIA de Pau) choisi par la CCNEB travaille en même temps sur toutes les communes et va établir un nouveau schéma de zones aménageables avec les orientations suivantes :

- Diminuer les surfaces constructibles pour laisser des surfaces agricoles
- Tenir compte des réseaux (Electricité, égouts, rivières, inondations, et surtout desserte des terrains)
- Ne plus construire n'importe où en privilégiant les centres-bourgs, priorité aux zones agricoles sources de cultures ou d'élevages qui nourriront nos populations
- Ne plus construire comme on veut car chaque commune aura un quota de maisons négocié sur 10 années (ex : Barzun ne pourra construire que 24 à 26 maisons sur 10 années !

**Sur le territoire des 15 communes de l'ex CCOG, seuls 90 permis de construire seront autorisés par an.**

**Pour BARZUN, seuls 25 permis de construire seront autorisés en 10 ans ! Lorsque ce chiffre sera atteint il ne sera plus possible de construire…**

**Au bout de 10 ans (en 2029) tout sera revu pour les 10 années suivantes.**

Le Président de la CCNEB Arthur FINZI et son vice-Président Alain TREPEU (urbanisme) sont chargés de la mise en place du **PLUi** sur notre territoire.

René MILLET et Bernard Cazaban chargés du PLUi au conseil municipal ont participé aux travaux préparatoires avec le Cabinet d'Etudes ARTELIA, la CCNEB et les autres représentants des communes de l'ex CCOG.

Le conseil municipal ne pourra que suivre les directives données. Au terme des 10 ans, la révision du PLUi redonnera d'autres surfaces constructibles.

Une réunion publique a eu lieu à Pontacq le29 avril 2018 où quelques barzunais étaient présents.

***A ce jour le cabinet ARTELIA travaille sur le sujet et il nous transmettra sa copie en fin d'année en principe.***
***Une enquête Publique suivra où la population pourra s'informer en 2019/2020.***

## POUBELLES : OM et Tri et composteur

Nous rappelons que le service à appeler lorsque le ramassage des OM et du Tri n'a pas été correctement fait, appelez le **SIECTOM** au **05 59 68 09 02** ou par mail siectom64@orange.fr.

Tout résident de Barzun peut demander un composteur (gratuit) au SIECTOM de Sévignacq.
Possibilité de s'adresser au secrétariat de mairie.

## OFFICIEL COMMUNES

La commune de Nousty avait demandé à partir de la CCNEB, mais un refus lui a été opposé.
La commune de Labatmale qui a aussi demandé à partir de la CCNEB, a été autorisée à rejoindre la Communauté de communes du Pays de Nay.

## Urbanisme

A compter du 1er juillet 2018, le service « Urbanisme » de la CCNEB instruira nos dossiers de Certificats d'Urbanisme (CU), Permis de Construire (PC) et autres demandes.

Une ***Déclaration Préalable (DP)*** est nécessaire pour :

- Construction nouvelle supérieure à 5m² ou inférieure à 20m²
- Piscine non couverte
- Création ou modification d'un abri de jardin, d'une clôture, d'une ouverture (porte, fenêtre)
- Changement de destination de bâtiment,

Un **Permis de construire (PC)** est nécessaire pour :

- Construction nouvelle supérieure à 20m²
- Travaux de modification (structure, façade)

Attention : il faut recourir à un architecte lorsque la surface de plancher est de 150m² (800m² pour un usage agricole)

Formulaires téléchargeables sur : www.service-public.fr

Renseignez-vous à la mairie si besoin

## DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL 1er SEMESTRE 2018

☞ **Travaux RD 640 / Rue du Pré Roy**:

Les travaux d'amélioration du carrefour RD640 au niveau de l'entrée côté Pontacq vers la Rue du Pré du Roy ont été réalisés.
Un fleurissement de la bande herbée est prévu pour donner le meilleur aspect à l'entrée de Barzun.
Il est précisé que ces modifications ont été programmées dans le seul but de donner une meilleure visibilité aux véhicules se rendant vers Pontacq puisque ce carrefour était classé « accidentogène ».

☞ **Aire de jeux**

L'aire de jeux pour les petits enfants et leurs nounous et/ou parents barzunais sera située derrière la mairie avec un accès par l'Impasse Gaston Hêches. Des tranches d'âge snt définies (2 à 7 ans).
Un panneau indicatif est mis en place pour l'utiliser.
Il reste à semer la pelouse cet automne, mais vous pouvez dès à présent acceder a cet espace.

☞ **Travaux Trinquet**

L'Association « Le Carambo », dans le cadre des accords conclus avec la mairie, projette de changer la porte menant à la concha. Un devis de 1.330,00 € HT est présenté. L'association subventionnera les travaux en totalité.
Un tournoi a été organisé en mai/juin connaissant un vif succès. Bravo.

☞ **Achat matériel pour psychologue scolaire**

La psychologue scolaire qui intervient dans nos classes nous a demandé de participer financièrement afin d'acquérir du matériel pour suivre les élèves de l'école. Près de 15 écoles sont concernées.
Participation de Barzun : 71,22 €.

☞ **Echange parcelle**

Afin de permettre la création d'un parking / aire de jeux/sports près de l'école, il convient de prévoir un échange de terrain le long du Trinquet
Cet échange consiste en une partie de la parcelle B 259 située Chemin des Ecoles et une partie de parcelle ZE 111 appartenant à la commune située Rue du Poublan. Un géomètre est venu faire le bornage sur chaque parcelle.
Un acte administratif sera passé. Cet espace près des salles de sport apportera une aide au stationnement lors de soirées sportives notamment, un espace de jeux pour les jeunes et ados comme l'école.

☞ **Columbarium**

Le deuxième columbarium a été installé par les employés municipaux avec 10 cases supplémentaires. Il ne reste que deux cases dans le premier. S'adresser à la mairie.

☞ **PERSONNEL**

**Création poste Adjoint Technique :** Le contrat aidé (CAE) d'Eric BARROUMES a pris fin le 28 février. Il faisait 32h/semaine et la mairie avait une aide de l'Etat. Un nouveau contrat de 17h30 lui a été renouvelé.

**Ecole :** Mme Simone POCQ a réussi l'examen professionnel d'adjoint Animation Principal 2ème classe (examen réussi au niveau « Nouvelle Région Aquitaine ». **Félicitations** !)

☞ **Partenariat Mutuelle**

Le CCAS a organisé une rencontre entre une Mutuelle et la population. Près de 25 personnes étaient présentes pour écouter et prendre des contacts afin de voir leur situation vis-à-vis des mutuelles que chacun possède. La Mutuelle proposait une réduction de 30% aux séniors et de 17.50% aux autres non salariés.

☞ **Porte Drapeau**

Monsieur Roger CAZABAN porte-drapeau titulaire et Monsieur André SOUBERBIELLE-GRADA souhaitent être déchargés avec regrets de leur rôle de porte drapeau pour des raisons personnelles. Divers contacts ont été établis et Monsieur **Jean-Paul MIEUSSENS** est désigné avec son accord pour assurer la fonction de porte-drapeau titulaire. De la même façon, c'est Monsieur **Philippe OUSTALET** qui est désigné pour être son suppléant.

☞ **Bilans SDIS**

Monsieur le Maire présente le bilan des interventions du SDIS pour les années 2016 et 2017.
22 interventions en 2017 et 12 interventions en 2016.
Il précise que nos volontaires de Pontacq sont parfois dérangés à toute heure de la journée pour des motifs quelquefois futiles et que nous nous devons de reconnaître leur abnégation et volontarisme. Merci !

En 2017, les pompiers sont intervenus sur notre commune :

- 1 fois :
  - ⇒ pour un accident de la route
  - ⇒ un blessé sur son lieu de travail
  - ⇒ un blessé sur la voie publique
  - ⇒ un transport de malade
  - ⇒ un feu de cheminée
  - ⇒ un feu de bâtiment
  - ⇒ un feu dû à l'électricité
- 2 fois : un blessé à son domicile
- 4 fois : relevage de personne
- 9 fois : malaise à domicile

*Les pompiers sont bénévoles, qu'ils soient ici remerciés !*

**Retrouvez sur notre site Internet www.barzun.fr, rubrique "Vie Municipale", tous les compte-rendus des Conseils Municipaux de la commune**

# COMPTE ADMINISTRATIF 2017

**Investissement :**

| | Prévu : | Réalisé | Restes à réaliser |
|---|---|---|---|
| **Dépenses** | 180 232.00 € | 81 024.73 € | 45 974.00 € |
| **Recettes** | 180 232.00 € | 95 006.01 € | - € |

**Fonctionnement**

| | Prévu : | Réalisé | Restes à réaliser |
|---|---|---|---|
| **Dépenses** | 456 593.00 € | 306 982.38 € | 0 |
| **Recettes** | 436 243.00 € | 490 331.13 € | 0 |

**Résultat de clôture de l'exercice**

Déficit d'investissement : - 31 992.72 €

Excédent de fonctionnement : 183 348.75 €

Résultat global : 151 356.03 €

BARZUN - TAXES VOTEES EN 2018

| Taxes | Taux 2017 | **Taux votés 2018** | Bases 2018 en € | Produits 2018 en € |
|---|---|---|---|---|
| Taxe Habitation | 7.41% | **7.41%** | 833 100 | 61 733 |
| Taxe Foncier Bâti | 7.09% | **7.09%** | 492 100 | 34 890 |
| Taxe Foncier Non Bâti | 32.16% | **32.16%** | 30 500 | 9 809 |
| | | | | **106 432** |

FISCALITE 2018

COMMUNES DE L'EX-COMMUNAUTE DE OUSSE GABAS

| **COMMUNES** | **TAXE HABITATION** | **FONCIER BATI** | **FONCIER NON BATI** |
|---|---|---|---|
| AAST | 9.94 | 6.97 | 42.34 |
| **BARZUN** | **7.41** | **7.09** | **32.16** |
| ESPOEY | 9.24 | 5.57 | 34.91 |
| GER | 10.22 | 9.05 | 64.36 |
| GOMER | 8.62 | 7.47 | 40.37 |
| HOURS | 9.02 | 6.86 | 36.21 |
| LABATMALE | 8.19 | 5.96 | 30.91 |
| LIMENDOUS | 6.92 | 5.92 | 36.67 |
| LIVRON | 9.63 | 8.68 | 34.53 |
| LOURENTIES | 6.86 | 5.17 | 34.35 |
| LUCGARIER | 6.14 | 4.89 | 26.75 |
| NOUSTY | 9.91 | 10.99 | 44.51 |
| PONSON DESSUS* | 8.39 | 9.14 | 35.64 |
| PONTACQ | 8.07 | 12.45 | 40.65 |
| SOUMOULOU | 7.26 | 7.87 | 36.38 |
| | | | |
| | | | |

* Chiffres de 2017

# BUDGET 2018

## Section de Fonctionnement

### Recettes

| | | |
|---|---|---|
| A | Taxes Foncières, Habitation, sur électricité, Reversement CC | 189 863 |
| B | Dotations, subventions, participations | 59 592 |
| C | Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers) | 27 000 |
| D | Remboursement Assurance, dons, Cessions immo. | 5 032 |
| E | Autres produits, Cantine, bois | 22 824 |
| F | Recettes d'ordres – Travaux en Régie | 5 000 |
| G | Remboursement salaires | 1 200 |
| H | Excédent 2017 reporté | 151 356 |
| | **Total** | **461 867** |

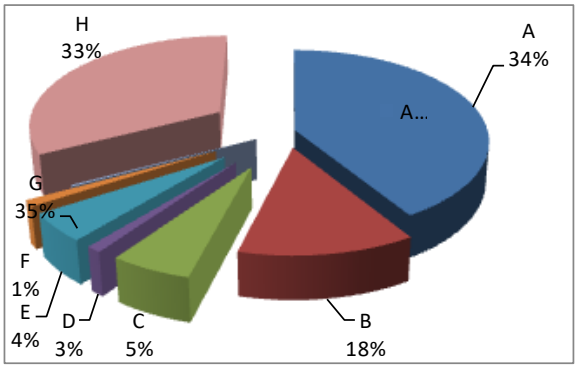


### Dépenses

| | | |
|---|---|---|
| A | Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine | 48 000 |
| B | Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances | 38 527 |
| C | Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone. | 14 570 |
| D | Impôts et Taxes | 2 500 |
| E | Charges de Personnel, Charges sociales,… | 135 698 |
| F | Reversement FNGIR | 41 302 |
| G | Charges de Gestion courantes : cotisations SIVOM, Assainissement, Aménagement Bassin de l'Ousse, Centre Secours, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions | 76 707 |
| H | Charges financières et exceptionnelles | 1 330 |
| I | Dépenses imprévues | 24 921 |
| J | Virement à la section d'investissement | 78 200 |
| K | Charges Exceptionnelles | 112 |
| | **Total** | **461 867** |

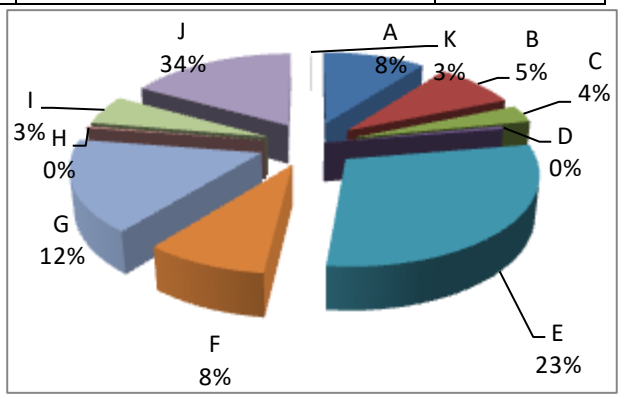


## Section d'Investissement

### Recettes

| | | |
|---|---|---|
| A | Subventions Investissements | 26 881 |
| B | Remboursement Fonds TVA | 11 823 |
| C | Taxe Aménagement | 3 000 |
| D | Amortissements | - |
| E | Excédent d'investissement | 13 981 |
| F | Report de la section de fonctionnement | 110 192 |
| | **Total** | **165 877** |

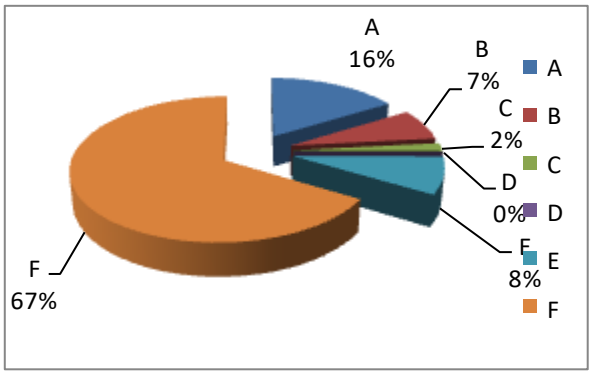


### Dépenses

| | | |
|---|---|---|
| A | Travaux voirie | 42 544 |
| B | Matériel | 1 379 |
| C | ADAP - Aménagements Handicap | 1 060 |
| D | Achats parcelles et aménagement | 19 900 |
| E | Eglise | 3 000 |
| F | Travaux Salle Polyvalente | 53 017 |
| G | Travaux Ecole | 3 000 |
| H | Travaux Trinquet | 1 463 |
| I | Mairie - Copieur et travaux électriques | 5 237 |
| J | Aire de Jeux | 10 776 |
| K | Cimetière | 5 000 |
| L | Travaux en Régie | 5 000 |
| M | Dépenses imprévues | 5 910 |
| N | Remboursements d'emprunts | 8 591 |
| | **Total** | **165 877** |

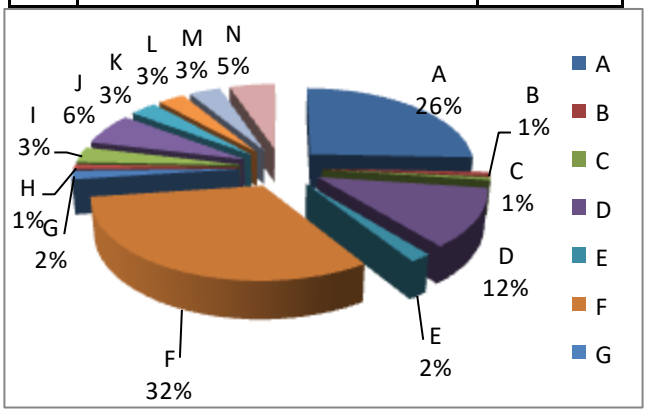


INFORMATIONS MUNICIPALES

# INFORMATIONS BARZUNAISES

## Rentrée et Inscription scolaire

Pour les enfants qui auront 3 ans avant la fin de l'année, il convient de venir les inscrire en Mairie muni de votre livret de famille et du carnet de santé.

**La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre**

## Congés annuels

La Mairie sera fermée du 16 au 31 Août 2018 inclus

En cas d'urgence, contactez le Maire ou un Adjoint.

## Demandes de Carte d'identité et de Passeport

Le Ministère de l'Intérieur a mis en place un téléservice de « pré-demande de passeport et carte d'identité ». L'usager devra aller sur le site http://ants.gouv.fr , créer un compte personnel, remplir la pré-demande et imprimer le récapitulatif ou noter le numéro de la demande. Pour un mineur, c'est le représentant légal qui complètera la pré-demande.

Cette demande remplace le dossier papier.

Il conviendra ensuite de prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour faire valider la demande (La plus proche est la Mairie de Soumoulou).

Chacun devra se présenter en personne pour signer les documents et donner ses empreintes.

Attention les délais sont assez longs pour avoir le rendez-vous puis le délai est d'environ 1 mois pour le traitement.

**Rappel** : les cartes d'identité délivrées depuis le 1er janvier 2004 sont valables 5 ans de plus sans avoir à les renouveler.

## Recensement militaire

Dès 16 ans, les jeunes français doivent se faire recenser. Il suffit de se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents au plus tard le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics dont le permis de conduire avant l'âge de 25 ans.

**Attention**: La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

## PLAN CANICULE, quelques précautions en cas de fortes chaleurs :

**Buvez** régulièrement et sans attendre d'avoir soif (eau, jus de fruits, et pas d'alcool)

**Fermez** les volets et rideaux des fenêtres exposées au soleil

**Evitez** de sortir à l'extérieur pendant les heures les plus chaudes (entre 11h et 17h)

**Aérez** vos pièces tôt le matin et tard le soir

**Les personnes âgées ou handicapées qui désirent s'inscrire sur le registre canicule peuvent contacter la Mairie,** la finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

***Ce message vous est transmis à la demande de la Préfecture même si le temps actuel n'est pas toujours caniculaire.***

## Listes Electorales

Les inscriptions sur les listes électorales doivent avoir lieu **avant le 31 décembre 2018**.

Pour tout français domicilié sur la commune ou y résidant de manière effective et continue depuis plus de 6 mois ou assujetti aux impôts locaux sur la commune depuis au moins 5 ans.

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires afin de participer aux élections municipales et aux élections européennes. Pour ce faire, il convient de remplir la demande correspondante que vous remettra la mairie ou à télécharger sur Internet et de fournir la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Pour info en 2019** :

Elections Européennes

## PACS

Depuis le 1er novembre 2017, la mairie a reçu 3 couples afin d'établir un PACS .

## *Dernière minute !*

*ENEDIS nous annonce des travaux pour 2019 qui consistent à remplacer le transformateur situé derrière les salles, rue du Bois et à enfouir 665 mètres de lignes électriques moyenne tension pour les sécuriser (fils traversant des arbres, etc..).*

*Ces travaux demandés et financés par ENEDIS ne concernent pas les foyers. Le chemin des écoles, l'impasse canal du Moulin et la partie de chez Marracq à la pointe de la rue des Sapins seront creusés pour le passage des câbles.*

## Saison réussie pour L'EBHB

L'Entente Barzun Hand-Ball vient de procéder à son assemblée générale et le rapport moral présenté par le co-président Jean-Louis Laborde laisse apparaître un accroissement significatif du nombre de licenciés sur les deux dernières années : 195 licencié(e)s, 13 équipes engagées allant du baby-hand aux seniors avec notamment une implication soutenue côté féminin. Néanmoins, au terme de deux ans de coprésidence, il a annoncé le souhait de se retirer.

Vincent Canérot, responsable technique, est satisfait du bilan sportif de la saison écoulée avec des avancées majeures liées à la commission technique mise en place. Il met malheureusement fin à son engagement auprès de l'EBHB à l'issue de cette saison.

Les entraineurs de chacune des 13 équipes ont exposé des résultats parfois contrastés mais toujours encourageants.

Dans un contexte compliqué, les comptes de l'association présentés par le trésorier René Millet affichent un résultat excédentaire. Malgré la baisse des subventions, les recettes ont fortement augmenté quand les dépenses ont été maitrisées.

Patrick Fener, responsable partenaires et animations, a évoqué les leviers qui ont permis d'accroître les recettes : développement des partenaires salués pour leur engagement, ainsi que la bonne tenue des buvettes et la réussite du repas « sponsors ».

La co-présidente, Michelle Couret a rappelé les faits majeurs de la saison que sont : le tournoi sandball, le challenge Christophe Cazaban, le tournoi de rentrée ainsi que le repas des sponsors réalisé au mois d'avril dernier qui a vu le club réunir 220 personnes. Elle aussi va quitter ses fonctions après 15 années au service du club.

Jean Michel Laborde, vice-président du comité départemental, est venu remettre le Label Argent 2017 à l'école de hand.

Avant que la soirée ne s'achève autour d'un repas gourmet, le maire Maurice Minvielle a salué l'engagement et le dévouement des co-présidents démissionnaires et, tout en renouvelant le soutien de la municipalité, a souhaité une belle saison à l'EBHB. Pas en reste, la conseillère départementale Marie-Pierre Cabanne a parlé de l'importance de l'associatif incontournable sur nos territoires et qui donne à nos jeunes un espace pour s'initier ou exprimer leur passion. Elle n'a pas oublié de saluer l'engagement et la créativité des bénévoles sans quoi rien ne serait possible.

Suite aux différents mouvements, le bureau a été renouvelé et le comité de direction s'est étoffé pour atteindre 16 membres dont 7 nouveaux : René Millet et Elodie Lacote (co-présidents), Patrick Fener (trésorier, sponsoring), Valérie Cohou (secrétaire), Laurent Bénazeth, Jean-François Brouca, Bernard Cazaban, Elodie Daguerre, Dominique Doumeingts, Dominique Gasnet, Franck Hutter, Loïc Labarrière, Audrey Lacote, Ludovic Léonard, Christophe Naffréchoux, Guy Prats (membres).

Informations disponibles sur le site du club :
**http://ebhb.sportsregions.fr**

**« Une bibliothèque c'est un trousseau de clefs qui ouvre toutes les portes du monde »**

Le bibliobus est passé en Juin et de nouveaux livres sont arrivés, venez choisir vos lectures de l'été, le mardi de 16h à 18h ou le samedi de 10h à 12h. Vous pouvez aussi réserver vos livres en allant sur le site http://www.bibliotheques-oussegabas.cassioweb.com, vous entrez dans votre compte, ensuite vous cliquez sur Catalogue, vous recherchez avec le titre ou l'auteur votre lecture désirée puis cliquez sur réserver, si elle est disponible sur une autre bibliothèque du réseau, elle sera transférée sur Barzun.

Nous vous remercions de penser à rendre vos emprunts en retard afin qu'ils trouvent un nouveau lecteur.
A noter la fermeture estivale du 1er au 15 août comme chaque année.
Nous vous souhaitons un bel été , de belles lectures ;

Les Bénévoles de la bibliothèque de Barzun

## LE CARAMBO

Le tournoi 2018 du " Carambo " s'est déroulé du 26 mars au 26 mai et a donné lieu à trois belles finales.

Elles ont fait suite aux matches de classement de vingt-cinq équipes engagées par tirage au sort des adhérents du club.

*Finale du tournoi III :*
vainqueur Gaborit/Azens contre Arthur/Pene.

*Finale du tournoi II :*
vainqueur Benazeth/Albes contre Pujo/Maston.

*Finale du tournoi I :*
vainqueur Cabanne/Biben contre Diaz/Garrot.

Le Président Jean-Pierre Hourcastagné a ensuite remercié tous les adhérents pour leur participation active à ce tournoi interne ; le maire Maurice Minvielle, présent lors des finales a pu apprécier la qualité des matches disputés devant un public toujours fidèle et conclure en remerciant l'équipe dirigeante. Après la remise des lots, la soirée s'est prolongée avec un apéritif dînatoire dans une sympathique convivialité.

Le "Carambo" compte à ce jour quatre-vingt adhérents ; l'association est gérée par un nouveau bureau depuis octobre 2017.

*Le Comité des Fêtes organise le vendredi 21 septembre son Assemblée Générale pour renouveler son bureau, ses membres.*

*Le rôle du Comité est d'assurer, coordonner, organiser des manifestations pour tous les âges pour créer, maintenir un lien social entre barzunais(es). Malheureusement, fautes de bénévoles, le Comité des Fêtes n'est pas en mesure de continuer dans ces conditions.*

***Alors, manifestez-vous le 21 septembre pour des manifestations futures.***

**Retrouvez sur notre site Internet www.barzun.fr, rubrique "Vie Associative", Toutes l'actualité de nos associations**

## *Les aînés en escapade... chez Valor Béarn*

Dans le cadre des actions menées par nos concitoyens envers l'environnement, nos aînés ont assisté à diverses rencontres avec les responsables du SIECTOM (Syndicat Intercommunal Enlèvement Collecte Traitement Ordures Ménagères) de Sévignacq-Thèze et la CCNEB (Communauté de Communes Nord Est Béarn).

Le 23 mars, à Barzun, les participants ont pu approfondir leurs connaissances en matière du tri des déchets et des ordures ménagères mais aussi sur les différentes techniques de compostage. Rencontre animée par Béatrice Larrèche.

Le 15 mai une vingtaine d'aînés sont partis en bus visiter le centre de tri Valor-Béarn de Sévignacq. Les animateurs d'Ecocène nous ont accueillis et expliqués le fonctionnement de l'usine et la valorisation de nos déchets.

Equipés de gilets jaunes et d'écouteurs nous avons suivi le cheminement et le tri automatique sur les tapis roulants, ce tri est validé en fin de chaîne par les employés « valoristes ».

Chaque participant a fortement apprécié les contacts enrichissants, la véritable usine du tri et saura désormais ce que deviennent les déchets et surtout comment améliorer le tri.

Pour terminer cette après-midi un bon goûter nous attendait dans un restaurant local.

## *La Fête de l'Ecole*

Le dimanche 1er juillet, la fête de l'école a débuté par un spectacle à 11h.

La classe des CE-CM a présenté deux saynètes « le problème de mathématique » et « la photo », très bien jouées et pleines d'humour.

Ensuite, chaque classe a proposé aux parents les danses exécutées lors des Rencontres enfants danseurs à Pau, un projet pédagogique de l'inspection académique des PA.

Suivi d'un repas dehors à l'ombre du auvent de la salle polyvalente.

Pour finir par une kermesse avec des stands de jeux : chamboul'tout, jeux d'eaux, tire à la corde, course en sac et deux piñatas sur lesquelles petits et grands se sont bien défoulés.

Les membres du bureau de l'Apea remercie l'équipe enseignante, l'équipe municipale et ses employés, les parents pour leur engagement, leur présence à chaque manifestation qui ont permis aux enfants de l'école de faire plusieurs sorties scolaires tout au long de l'année.

Plusieurs membres du bureau ne souhaitent pas continuer l'an prochain, à bon entendeur.....

Bonnes Vacances à tous, et bonne continuation à Maïa Barroumes, Matéo Consolino et Jules Pujo qui rentrent en 6ème en septembre. *Le bureau de l'Apea*

# CALENDRIER 2ème SEMESTRE 2018

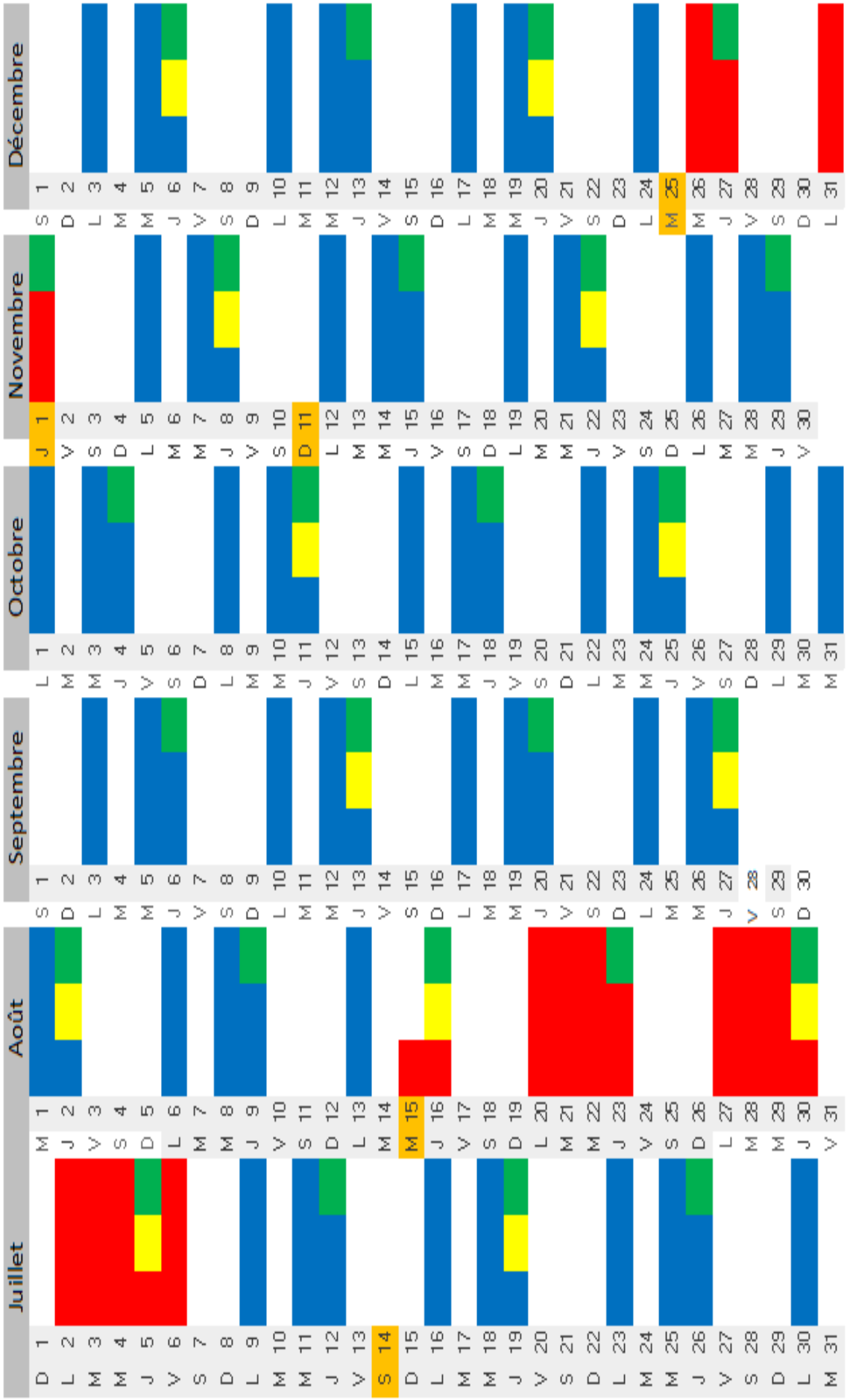


*Les bacs jaunes pour le tri sélectif sont collectés au porte à porte et doivent être impérativement déposés au lieu habituel, la veille au soir de la collecte. Dans le cas contraire, la Communauté des Communes ne garantit pas le service. Par ailleurs, si vous devez mettre un contenant supplémentaire, privilégiez une caissette plastique ou un carton. Ne mettez surtout pas de sacs poubelle, ils ne seront en aucun cas collectés par le ripeur.*

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service environnement de la CCOG du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 au : 05 59 16 08 80.*

Directeur de Publication : Mr MINVIELLE Maurice - Comité Rédactionnel : la Commission "Communication" - Imprimé par nos soins